

POLE MECANIQUE :

La menace est sérieuse pour notre village.

Courant décembre les élus de notre commune ont été invités à une réunion privée d'information sur une étude qui va nous être proposée.

Dans un article au titre trompeur, le journal l'Union du 6 janvier 2009, sur fond de règlement de compte entre les pionniers de cette idée et la CCEPC (la communauté de communes d'Épernay), on apprend qu'un «*autre projet similaire et de même ampleur*» est à l'étude via le cabinet d'architecture parisien de M. Jean-Michel VILMOTTE

Le samedi 17 janvier 2009, lors de l'émission « La voix est libre » sur FR3, M.Leroy maire d'Épernay et premier vice-président de la CCEPC, invité principal de l'émission, confirme que le projet de circuit pour engins à moteurs continue.

Les arguments utilisés ne font que renforcer nos inquiétudes car :

- De nombreux projets similaires vivent très péniblement avec le soutien financier des collectivités (donc par des subventions issues de l'impôt).
- Les plus gros circuits n'emploient que peu de salariés aidés par quelques intervenants temporaires lors des courses, donc peu d'emplois à la clé.
- L'étude d'impact indique clairement dans ses conclusions l'intérêt de ce terrain du point de vue de la biodiversité. Donc ce projet est contraire à la charte de l'environnement.
- Les études sérieuses montrent que plus de 80% des rentrées d'argent ne sont possibles que grâce à des compétitions les week-ends et même en nocturnes.
- A proximité d'un circuit, même avec des engins bridés en décibels et sans compétitions, le bruit devient vite insupportable. Sur le circuit d'Alès, avec les premières maisons deux fois plus éloignées que celles de Cuis, il a fallu construire un talus de 27 mètres de haut et limiter le nombre d'engins tournant en même temps... après une longue et difficile bataille juridique. Evitons cette triste perspective mal dissimulée sous l'étiquette charmeuse de « Haute Qualité Environnementale »

Nos difficultés d'accès aux informations et les déclarations contradictoires dans l'Union et sur FR3 prouvent que l'affaire est délicate. Notre village doit se protéger !

Le rempart le plus sûr est **le refus de modifier le plan local d'urbanisme** (PLU). Seul le Conseil Municipal qui, à notre grand soulagement, s'est engagé publiquement à ne pas soutenir la réalisation de ce pôle mécanique, peut nous éviter le pire.

Les élus de CUIS (*ce mercredi 28 janvier 2009 à 20h30, sauf annulation de dernière minute*) évoqueront sans doute ce sujet. Nous vous invitons à les solliciter sachant que plus de 75% de nos concitoyens ont demandé l'abandon de ce projet à très haut risque.

Lors de cette échéance cruciale, soucieux de l'avenir de notre village, nous rappellerons nos convictions par une présence calme, attentive et digne.

Patrice MINET et Alain FAIVRE habitants de Cuis soutenus
par le Collectif « 33 hectares d'espace naturel à sauvegarder »
et 3500 signatures.